**Ecole de** \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Madame, Monsieur,

L'enseignant de votre enfant est absent.

Bien que prévenue en temps utile, l'Inspection académique n'a pas été en mesure de déléguer le personnel de remplacement nécessaire pour pallier cette absence. Depuis la rentrée, le Recteur d’Académie n’autorise pas le recrutement d’enseignants supplémentaires pour pouvoir remédier à cette situation intolérable.

Afin de ne pas désorganiser le travail de l'ensemble des classes de l'école, nous sommes au regret de vous demander de garder votre enfant à partir du \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ / le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ .

Le Conseil des Maîtres souhaite que vous joigniez votre protestation à la sienne afin d'obtenir le personnel enseignant indispensable à la bonne marche de notre école.

Nous tenons au courant de cette situation Madame l'Inspectrice d'Académie, Monsieur/Madame l'Inspecteur/l’Instectrice de l’Éducation Nationale de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, Monsieur le Maire de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, et les délégués du personnel de la FSU-SNUipp41.

# Le Conseil des Maîtres de l’école

de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Adresses utiles pour protester :**

Inspectrice d'Académie, 31 Mail Pierre Charlot, 41000 Blois - Tél. 02 34 03 90 20 ce.ia41@ac-orleans-tours.fr

Recteur d’Académie, 21, rue Saint Etienne 45043 Orléans Cedex 1 – Tél. 02 38 79 38 79

ce.rectorat@ac-orleans-tours.fr